

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 3

Artikel: Nicolâ et l'avocat
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187572>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plus nous fermons la bouche, mieux nous ouvrons les oreilles. Ceux qui ne sont point agités par la démangeaison de haranguer l'assemblée, qui ne sont point aigris par les réponses victorieuses qui pourraient leur être adressées, jugent avec moins de passion et votent avec conviction. D'ailleurs, si nous ne parlons pas, comme nous nous en dédommageons en poussant avec ferveur et énergie ces cris législatifs qui ont tant de poids dans la balance : *appuyé! aux voix!*

On nous dit bien : « Faites comme d'autres ; parlez ! la chose n'est pas si difficile ; » mais c'est justement en entendant pérorer certains orateurs, que nous perdons le courage et l'envie de les imiter. A l'effet que nous les voyons produire, nous jugeons de celui que nous pourrions faire nous-mêmes, et nous nous taisons effrayés.

C'est quelque chose d'étonnant que ce poids de 100 quintaux qui nous retient assis, lorsque nous serions tentés de nous lever pour demander la parole ; en vain nous nous sentons maîtres du sujet qu'on traite, en vain nous débordons de raisonnements et sommes enflés d'arguments, une invincible timidité lie notre langue, nous ravalons notre éloquence et ruminons notre dialectique ; c'est avec dépit que nous écoutons ensuite ce que nous avons pensé, dit par d'autres moins bien souvent que nous ne l'aurions dit nous-mêmes.

Il ne faut pas croire pourtant que nous manquions de ruse et de tactique pour servir nos opinions : alors qu'on plaide en leur faveur, nous écoutons avec un silence religieux qui commande l'attention des autres ; nous faisons sonner haut des adverbess d'admiration, nous nous pâmons d'enthousiasme ; tout cela ne manque point de produire son effet dans l'assemblée. Mais si l'orateur contrarie notre manière de voir, nous entamons des conversations, nous faisons une brillante tenue sur un *oh!* ou un *ah!* prolongé ; nous frottons le parquet avec la semelle de nos souliers, nous toussons avec force. En conscience, nos mandataires doivent nous tenir compte de cette attitude.

A tout prendre, je préfère un *canard muet*, toujours fidèle à son vote et à sa pantomime parlementaire, à un Cicéron loquace qui, poussé par l'envie de pérorer, bat la campagne et change de drapeau.

A nos lectrices.

M^{me} Louise d'Arling, correspondant du *Courrier de l'Europe*, à Londres, répond ainsi aux lectrices de ce journal qui lui demandent des conseils pour leur toilette :

« On nous demande quelle façon de robe est la plus généralement préférée, ou du corsage à pointe, avec paniers, ou de la grande tunique forme princesse, drapée en pouf par derrière. Toutes deux sont portées, toutes deux sont jolies ; il s'agit seulement de choisir celle qui convient le mieux à la taille ou à la physionomie. Les paniers vont bien aux personnes minces ; ils conviennent moins à celles qui ont de l'embonpoint ; excepté cependant lorsque ces personnes sont d'une taille élevée ; dans ce cas, le corsage à pointe les fait paraître plus minces et la longueur de la jupe empêche les paniers de produire un effet disgracieux. Les personnes petites et rondes, un peu... boulottes, font bien de préférer aux

paniers la tunique princesse, qui les grandit en apparence.

« On nous questionne aussi au sujet des chapeaux : Le bonichon anglais est toujours en faveur, ainsi que la petite capote pour toilettes de visite ou de théâtre. Le grand cabriolet n'est point abandonné, mais ses dimensions sont moins exagérées qu'au début. Enfin les chapeaux ronds, soit en feutre lisse pour costume négligé, soit en velours pour toilettes plus parées, conviennent toujours aux jeunes filles et aux jeunes femmes. En velours, une des formes préférées est la forme Girondin, relevée également des deux côtés, ornée d'une longue plume amazone d'un côté, d'un piquet de tête de plumes frisés de l'autre, et, sur le devant, d'un gros nœud de velours fixé par une boucle artistique. En feutre, on adopte habituellement une forme un peu masculine, assez élevée et entourée simplement d'un ruban de faille de même nuance que le chapeau.

Les rubans de velours noir ou de couleur, unis ou façonnés, sont de plus en plus en faveur comme ornements de robes et de chapeaux. Pour le soir, sur les robes de couleur claire, on porte souvent des nœuds de rubans de velours de même teinte, mais d'une nuance plus foncée.

A propos des chapeaux, on entend chaque jour des critiques plus amères sur les monuments dont les dames se coiffent actuellement et sous lesquels elles écrasent et cachent tous les agréments du visage. C'est tout simplement horrible. Ecoutez, du reste, ce qu'en disait l'autre jour un chroniqueur de Paris :

« J'ai assisté l'autre soir à la représentation du *Roman parisien*. J'ai écouté la prose d'Octave Feuillet ; c'est un régal, j'en conviens, mais je n'ai jamais pu voir *qu'un œil* de M^{lle} Jeanne Brindeau, qui en a deux et fort jolis ! et *un côté* de M^{me} Pasca, dont les cheveux blancs semblent une coquetterie ; tout cela parce que j'avais devant moi un affreux — ou un superbe chapeau immense et menaçant le lustre, qui me dérobait constamment une partie de la scène. Il est bien certain que ces coiffures nous condamnent à ne plus voir que des demi-pièces.

Pour les pièces à décors, c'est insupportable. On croit voir des changements à vue, pas du tout, on aperçoit un énorme rebord de feutre, surmonté d'une grosse plume, et on en arrive à des démangeaisons de *renforcement*. Eh ! que diraient nos femmes si nous gardions nos chapeaux devant elles ? Pourquoi les femmes n'iraient-elles pas au théâtre coiffées *en cheveux*, comme en Angleterre ? Ce serait plus charmant ; une salle de spectacle aurait tout de suite l'aspect paré et coquet d'une soirée de réception. On ne s'y ennuerait pas plus et l'on verrait mieux.

Nicolâ et l'avocat.

Nicolâ étai ein tsecagne avoué son vesin. Vo derè porquî, cein ne fâ rein âo fé ; d'ailleu vo sédè bin que pè pou qu'on aussé on mitoyein, onna tsenau ein indivi, âo bin drâi à n'on ramêladzo, lâi a vito dâo bizebille, s'on est tant saî pou potu.

Don, Nicolâ étai su lo balan d'einmourdzi on procès ; mâ dévant dè lanci on mandat, sè décidâ d'allâ consurtâ, po étrè pe sù dè se n'affèrè.

On bio matin, noutron coo sè revou, preind son bissat et tracé po la vela, po trovâ on avocat, et

coumeint l'avâi dza étâ tondu pè cliâo dzeins dè plionma et que l'étâi on tot malin, l'eut bintout ruminâ 'na malice po avâi sa consurta bon martsî.

Fasâi tsaud; martsivè âo redou dâo selâo, et fut bintout tot ein nadze; assebin l'eintrè dein on cabaret po bâirè quartetta, doutè sa roulière po trairè sa veste que met dein son bissat et sè remet ein route, son bâton su l'épaula et lo bissat peindu âo bet dâo bâton.

Arrevâ dévânt la mâison iò demâorâvè l'avocat, Nicolâ eimpougne on espèce dè mécanique ein fai, clioulâie pè on bet su la porta, et rohiè avoué l'autro bet su onna grossa téta dè cliou rivâ, que cein fasâi dâi zonnâies à tot réveillî dein la baraqua, et on espèce dè comis vint âovri.

— Monsu l'avocat est-te que ? se fâ Nicolâ.

— N'est pas onco levâ, se repond l'autro, que lâi volliâi-vo ?

— C'est que mè farâi bin pliési dè lo vairè, se lâi dit noutron lulu, ein faseint état dè sè detserdzi dè son bissat, coumeint se l'étâi bin pèsant.

Lo comis, que sè peinsè que Nicolâ apportè oquiè à fricottâ, fâ lo galé avoué li, lo fâ eintrâ dedein et lâi baillè mémameint onna chaula; et va criâ l'avocat ein lâi deseint qu'on pàysan lo demandâvè, et que faillâi vito veni, vu que cé l'homo avâi on fin bocon dein son bissat.

L'avocat sè vitè à la couâite sein pi mettrè sè dzerrotirès et quand l'a vu le bissat et que Nicolâ lâi a de que lo volliâvè consurtâ, lo fâ dèdjonnâ avoué li, que ma fâi lo gaillâ s'est goberdzi âo tot fin et s'ein est pifrà po tant qu'âo né, tot ein deve-seint dâo procès ein quiestion, après quiet l'avocat lâi a écrit la consurta su on mot dè beliet, po que Nicolâ la pouèssè montrâ à sa fenna.

— Ora, diéro est-te ? se fâ lo pàysan.

— Eh! mon pourro ami, n'est rein, se repond l'avocat, que peinsâvè âo bissat.

— Eh bin, ne pu fèrè què dè vo remachâ millè iadzo, se fe Nicolâ ein pregeint lo bissat et ein lo dètatseint; mâ ditès-vâi : est-te que 'na lâivra vo farai pliési ? ditès lo mè sein complimeint ?

— Oh! vo z'ètès trâo bon! se lâi repond l'avocat que s'atteind à vairè duè grantès z'orolhiès sailli dâo bissat; eh bin, frantsemeint, onna lâivra n'est pas dè refus.

— Eh bin, se fâ Nicolâ, se per hazâ y'ein acrotso iena, vo z'ètès sû que l'est por vo.

Et ein lâi deseint cein, soo sa veste dâo bissat, la fâ teni à l'avocat, tandi que trait sa roulière po poâi remettre la veste, et quand l'est tot revetu, s'ein va ein remacheint l'avocat, qu'est bin tant ébaubi su lo momeint, que ne sâ pas què derè, mâ que passè sa colère ein après, su lo pourro diablo dè comis que lâi avâi met dein la téta que lâi volliâvè avâi oquiè à freccassi.

Histoire d'un foulard et d'un cache-nez.

II.

Catherine regarda le cache-nez, qui était en cachemire fin et doux au toucher; puis ses yeux tombèrent sur la petite pièce d'or, et alors, tout d'un coup et sans rien ajouter, elle détacha le foulard attaché par Georgette, le fit lentement glisser sur sa poitrine et le remit entre les mains du jeune monsieur.

— Mais vous ne mettez pas l'autre aussi bien que la demoiselle, dit-elle avec une sorte de regret.

— Oh si! tu vas voir! reprit le jeune homme avec enfantillage. Et, d'une main que sa bonne volonté ne rendit pas trop maladroite, il mit sa large et longue écharpe autour du cou de l'enfant, la ramena sur la poitrine comme l'avait fait Georgette, mit dans la main de la petite la pièce d'or qu'il lui avait promise, et il allait s'éloigner lorsqu'une réflexion le retint un moment à la même place.

Catherine, toute heureuse, lui fit une belle révérence et s'élança en avant.

— Merci, monsieur, [Dieu vous le rendet] s'écria-t-elle en prenant sa course.

— Veux-tu le dispenser de ce soin et me le rendre toi-même ? demanda l'étranger en retenant de nouveau la petite fille.

Celle-ci le regarda avec un air étonné et interrogateur.

— Laisse-moi, à mon tour, te donner un baiser sur le front, comme elle, ajouta-t-il plus bas, en se parlant à lui-même.

— Ça n'est pas bien difficile, et je vous dois bien ça, dit l'enfant sans s'émouvoir. Mais dépêchez-vous à m'embrasser puisque ça vous fait plaisir, parce que j'arriverai après les autres et que je serai grondée.

Et d'un geste que sa spontanéité rendait gracieux, la petite renvoya un peu en arrière le léger capuchon qui lui recouvrait la tête, et elle présenta à l'étranger son petit visage triste et décoloré par le froid.

Le jeune homme la regarda avec un attendrissement douloureux.

Il porta vivement les lèvres sur son front à l'endroit où il avait vu Georgette lui donner un baiser, et il s'éloigna aussitôt, rejoignant le vieillard, qui était resté à quelques pas, témoin muet de toute cette petite scène.

— Tu es un véritable enfant, Léopold, dit ce dernier au moment où son compagnon venait de se rapprocher de lui. Je n'ai voulu en rien intervenir dans ce que tu viens de faire et je ne désapprouve même pas ta générosité envers cette enfant malade et pauvre; mais tu sembles mêler à tout cela un sentiment qui, je te l'avoue, me paraît incompréhensible.

Léopold releva sa tête baissée et regarda le vieillard en souriant.

— Je sais, père, que tu m'as toujours reproché d'être un peu étrange, reprit-il, mais chacun voit les choses suivant sa nature et ses impressions, et j'ai été si touché par l'action de cette jeune fille, de cette enfant même, qu'il me sera impossible de n'en pas conserver longtemps le souvenir.

— Et c'est pour le rendre impérissable que tu as échangé ta large écharpe de voyage contre le mince foulard de cette enfant inconnue ? demanda le père avec un air narquois.

Léopold rougit comme une jeune fille surprise à effeuiller une marguerite.

— Je n'avais pas besoin de cela, père, murmura-t-il, mais il faut me pardonner de ramasser en passant cette petite épave, comme tu ramasses, toi, une lave précieuse tombée d'un volcan, ou comme tu cueilles une fleur rare et inconnue sur les flancs d'une montagne escarpée.

— Ce que c'est que d'apprendre aux enfants à raisonner, dit le vieillard; ils ne tardent pas à vous battre avec vos propres armes, et l'on se sent sans forces pour les combattre. Heureusement que, chez toi, les impressions ne sont pas tenaces, et celle-ci s'évaporerait comme tant d'autres. Avant que notre voyage en Suisse soit terminé, parions que le foulard sera mis aux chiffons auxquels on ne pense plus !

— Eh bien ! j'accepte, père, reprit le jeune homme, et non pas à la fin de notre voyage, qui ne durera que quelques mois; mais après dix ans, permets-moi de m'accorder la première chose que je te demanderai en te présentant ce foulard ?

— Je ne cours pas grand risque, mon enfant. et je te fais sans peine la promesse que tu me demandes, repri